DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE

DES COLLÈGES DU PUY-DE-DÔME

2021-2022

Jeudi 2 septembre 2021

© Henri Derus

PUY-DE-DOME.FR

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021

Rentrée scolaire 2021-2022

Visite officielle des collèges

11 h : Collège Charles-Baudelaire à Clermont-Ferrand

14 h 30 : Collège Gaspard des Montagnes à Saint-Germain-l'Herm

En présence de :

• **Lionel CHAUVIN**
Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

• **Audrey MANUBY**
Vice-présidente en charge des collèges

Collège Charles-Baudelaire à Clermont-Ferrand

• **Agnès COUTARD,** Principale du collège

• **Sylvie MAISONNET,** Conseillère départementale Clermont 3

• **Rémi VEYSSIERE,** Conseiller départemental Clermont 3

Et en présence de **Philippe CHOPIN**, Préfet du Puy-de-Dôme
et de **Karim BENMILOUD**, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand

Collège Gaspard des Montagnes à Saint-Germain-l'Herm

• **Sylvie MOUZEYAR,** Principale du collège

• **Aude BURIAS,** Conseillère départementale Monts du Livradois

• **Eric DUBOURGNOUX,** Conseiller départemental Monts du Livradois

Et en présence de **Karim BENMILOUD**, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand

© Henri Dieus

À l'occasion de la rentrée scolaire ce **jeudi 2 septembre**, les élèves des collèges **Charles-Baudelaire** à Clermont-Ferrand et **Gaspard des Montagnes** à Saint-Germain-l'Herm accueillent dans leurs établissements les élus et les représentants de l'État et de l'Éducation nationale. Vécue comme un temps d'échanges, cette rencontre donne également l'opportunité de revenir sur les différents dispositifs mis en place pour permettre l'épanouissement de chaque collégien tout au long de son apprentissage.

© Valentin Uta

Zoom sur le collège Charles-Baudelaire à Clermont-Ferrand

Construit en **1975** et rénové en **2008**, **2009** et **2011**, le collège Charles-Baudelaire se situe dans le sud du centre-ville de Clermont-Ferrand, implanté au cœur du quartier Saint-Jacques. Il est classé « Éducation prioritaire » REP+ depuis la rentrée **2015** et dispose d'un pôle inclusif d'accompagnement personnalisé (PIAL) favorisant la coordination des ressources (humaines, pédagogiques, éducatives) au plus près des élèves en situation de handicap pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.

Les élèves sont répartis sur **18** divisions (**5** classes de 6e, 4 classes de 5e, **5** classes de 4e, **4** classes de 3e) auxquelles s'ajoutent deux dispositifs ULIS (unité localisé pour l'inclusion scolaire) et un dispositif UPE2A (unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants, qui permettent aux élèves concernés d'être inscrits dans une classe ordinaire tout en bénéficiant d'un enseignement renforcé en français). Le collège accueille une population multi culturelle, avec plus de **30** nationalités représentées.

Le secteur de recrutement du collège Baudelaire relève des écoles primaires Edouard-Herriot, Jean-Macé, Jean-Jaurès et Pierre-Mendès France.

EFFECTIFS

419 élèves, dont **22** en classes ULIS
235 élèves demi-pensionnaires, et **250** repas préparés chaque jour
7 agents départementaux assurent les missions d'accueil, de restauration scolaire, de maintenance et d'entretien des locaux.

Sous l'impulsion du chef d'établissement, le collège développe des dispositifs spécifiques à la situation de l'établissement :

- Le niveau 6e est notamment privilégié avec « le mois blanchi » en septembre, des heures hebdomadaires en groupe en français et mathématiques, étude dirigée, des actions de sensibilisation aux écrans, une formation aux Gestes qui Sauvent… Il s'agit d'outiller les arrivants en 6e pour leur permettre d'effectuer une belle scolarité au collège.
- l'étude dirigée
- l'aide aux devoirs avec « devoirs faits », accessible à tous les élèves.

NOUVEAUTÉ :
Le self passe en mode collaboratif

Dans le cadre de la politique de lutte contre le gaspillage alimentaire, menée par le Département depuis plus de 10 ans, le collège Charles-Baudelaire inaugure cette rentrée son self collaboratif. Plus qu'un projet bâtimentaire, il s'agit ici de développer un volet pédagogique, en incitant les collégiens à devenir acteurs de leur repas afin d'améliorer leur équilibre alimentaire, tout en diminuant le gaspillage (choix des plats et quantités, tri des déchets).
Les travaux d'un montant total de **176 181, 46 €** se sont déroulés durant l'été, afin de ne pas gêner les élèves.

© Christophe Camus

© Jodie Way

Fréquentation des équipements sportifs
Les élèves du collège Baudelaire fréquentent la piscine Pierre-de-Coubertin, le complexe sportif «Louis Thévenet» et le stadium Jean Pellez à Clermont-Ferrand.

Dotations d'équipements financés par le Conseil départemental 2020-2021
En **2021**, le parc numérique du collège a été entièrement renouvelé, à l'occasion de la migration du système d'exploitation : serveur, unités centrales, pc portables, moniteurs : pour un total de **79 000 €**.

L'établissement est éligible à une offre fibre optique depuis peu, et la collectivité lui propose une offre d'abonnement avantageuse pour cette rentrée **2021**, ce qui améliorera la qualité des connexions.

Différents équipements de mobilier des classes, du CDI, et des équipements pédagogiques pour la physique, ont été financés par le Conseil départemental en **2020-2021**, à hauteur de **21 400 €**.

Sorties pédagogiques soutenues par le Conseil départemental
Les élèves bénéficient chaque année de sorties pédagogiques à vocation artistique et culturelle sur des sites départementaux, tout comme à l'extérieur. L'établissement participe notamment à l'opération « Collège au cinéma ».
En 2020, le collège a bénéficié de l'aide départementale aux déplacements pédagogiques :
Sorties pédagogiques pour toutes destinations à hauteur de **583,50 €.**
Sorties pédagogiques pour des destinations «fléchées» à hauteur de **680 €.**
Participation à l'opération «Collège au cinéma» avec une prise en charge départementale de **1,25** € par entrée de cinéma, soit la moitié du montant acquitté par élève. Le collège a perçu : **133,75 €**.

Zoom sur le collège Gaspard des Montagnes à Saint-Germain-l'Herm

Construit en **1976**, le collège Gaspard des Montagnes a fait l'objet de travaux de réaménagement des locaux en 2008 (**1 million €**), et de rénovation énergétique en **2016** et **2017** (opération **1,13 million €**). Situé à Saint-Germain l'Herm, dans le Parc du Livradois Forez, où l'environnement est préservé, le collège Gaspard des Montagne fait partie des collèges ruraux de moyenne montagne.

L'aire de recrutement du collège Gaspard des Montagnes regroupe les communes de : Aix la Fayette, Chambon sur Dolore, Chaméane, Champagnat le Jeune, Condat lès Montboissier, Echandelys, Fayet Ronaye, Fournols, La Chapelle-sur-Usson, Peslières, Saint Bonnet le Bourg, Saint Bonnet le Chastel, Saint Etienne sur Usson, Saint Genès la Tourette, Saint Germain l'Herm, Saint Martin d'Ollières, Sainte Catherine, Valz-sous-Chateauneuf, Vernet la Varenne (Le).

Le collège Gaspard des Montagnes est **labellisé « INTERNAT D'EXCELLENCE, Résidence Nature» et «Établissement en démarche de développement durable E3D »**.
Il sera composé à la rentrée 2021 de 7 divisions (**2** en 6e, 5ème et 3e et **1** en 4e) ce qui permet d'avoir des classes à effectif réduit, d'environ 20 élèves en moyenne. L'internat quant à lui compte **24** places.

EFFECTIFS

136 élèves, **123** demi-pensionnaires, **12** internes
189 repas préparés par jour, puisque le collège accueille aussi **30** élèves du primaire pour le déjeuner, **4** jours par semaine. **3** agents communaux sont mis à disposition au service pour ces enfants.
6 agents départementaux assurent les missions de restauration scolaire, de maintenance et d'entretien des locaux.

Fréquentation des équipements sportifs
Les élèves du collège «Gaspard des Montagnes» fréquentent la piscine d'Ambert et le gymnase municipal.

Dotations d'équipements financés par le Conseil départemental 2020-2021
En 2021, le parc numérique du collège a été entièrement renouvelé, à l'occasion de la migration du système d'exploitation : serveur, unités centrales, moniteurs, vidéoprojecteurs, imprimante : pour un montant total de **32 000 €**.

L'établissement est éligible à une offre fibre optique depuis peu, et la collectivité lui propose une offre d'abonnement avantageuse pour cette rentrée **2021**, ce qui améliorera la qualité des connexions.

Des équipements mobiliers (foyer des internes, salles de cours), et pédagogiques ont été financés par le Conseil départemental en **2020-2021**, à hauteur de **22 000 €**.

Sorties pédagogiques :
Pour **2020**, le collège a bénéficié de l'aide départementale aux déplacements pédagogiques toutes destinations, à hauteur de **300 €**.
Participation à l'opération «Collège au cinéma» avec une prise en charge départementale de **1,25 €** par entrée de cinéma, soit la moitié du montant acquitté par élève. Le collège a perçu **81,25 €** au titre de l'année **2020**.

Collèges du Puy-de-Dôme : les chiffres clés[1]

77 collèges, **30 000** collégiens, **7 500** élèves en 6e (publics et privés confondus)

- **57** collèges publics accueillent environ **24 100** élèves (dont **5 990** élèves en 6e)
- dont **720** élèves en SEGPA[2] et **476** élèves en ULIS[3]
- dont **20 495** demi-pensionnaires et **135** internes

- **20** collèges privés qui accueillent environ **5 900** élèves (dont **1 500** élèves en 6e et **66** en ULIS).

- **475** agents du Conseil départemental qui travaillent au sein des établissements (accueil, restauration scolaire, maintenance et entretien des locaux)

- **3 millions de repas** servis par an dans les **53** demi-pensions gérées par le Département

- Plus de **310 000 m²** de locaux entretenus quotidiennement

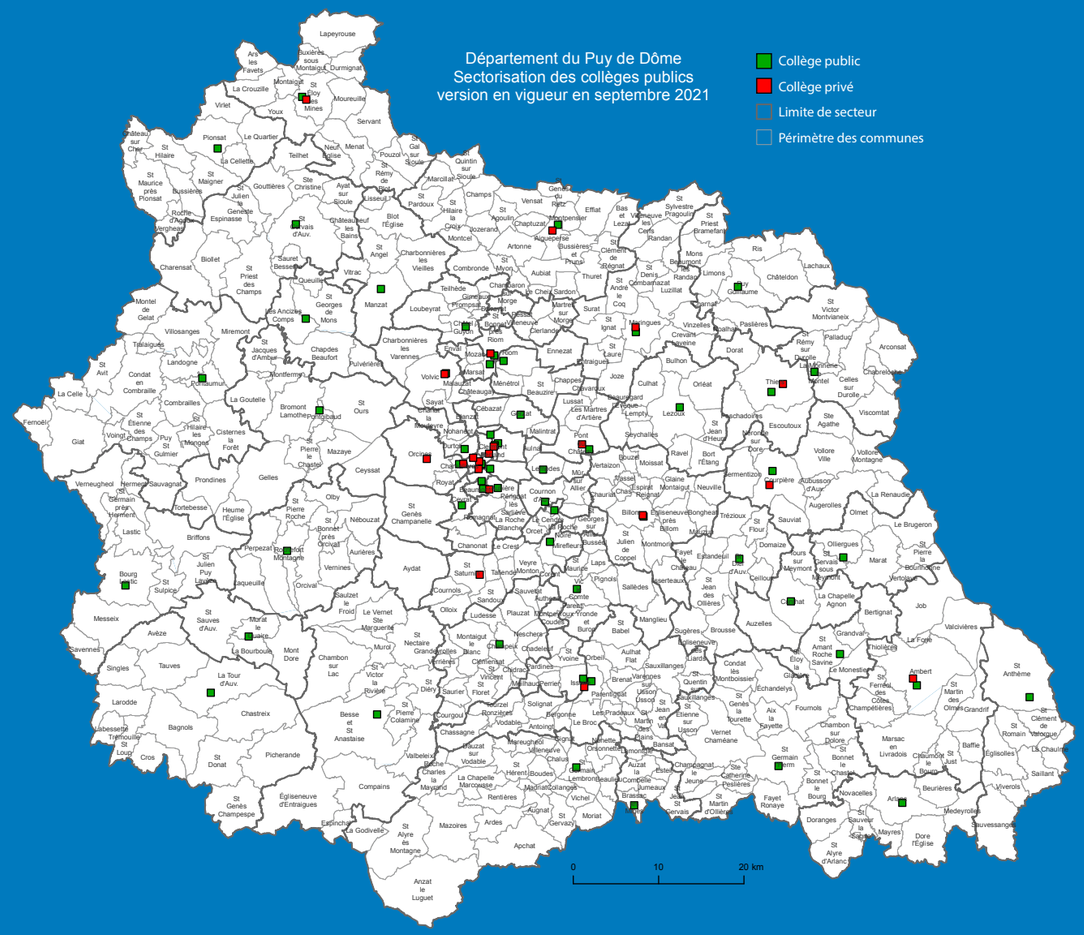

1 – Prévisions
2 – Section d'Enseignement Professionnel Adaptée
3 – Unité Localisé pour l'Inclusion Scolaire

Sur un budget primitif de **720** millions d'euros, le Conseil départemental investit en **2021** environ **21** millions d'euros en faveur de la vie scolaire et l'éducation dans les collèges.

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme consacre pour l'année 2021 :

- **6,4** millions d'€ pour les travaux d'entretien et de rénovation des collèges publics

- **14,5** millions d'€ en frais de fonctionnement (dotations, internat et demi-pension, subventions collèges publics et privés, frais de déplacements pédagogiques des collèges publics et privés, activités complémentaires, etc.)

Apprendre aux collégiens à lutter contre le gaspillage alimentaire : une des priorités du Conseil départemental depuis plus de **10** ans

La collectivité poursuit son engagement auprès des collèges pour assurer une restauration à partir des produits locaux, bio, et de bonne qualité nutritionnelle : ce sont ainsi **3** collèges par an pendant **4** ans qui vont être accompagnés pour sensibiliser davantage les collégiens à une restauration responsable et durable et les aider à devenir acteurs de la transition écologique, particulièrement dans le contexte sanitaire actuel.

À ce jour, 50 collèges puydômois sont inscrits sur Agrilocal 63, l'outil départemental de mise en relation entre acheteurs et producteurs puydômois, favorisant les achats de proximité par le biais de circuits courts, et plus de la moitié d'entre eux l'ont utilisé activement en 2020 (de 10 à 50% des achats).

Accueillir et accompagner les élèves en situation de handicap

Rendre accessible à tous l'ensemble des services des collèges du département, voilà l'objectif du plan de mise en accessibilité mené par le Conseil départemental. Dans le Puy-de-Dôme, **51** établissements ont d'ores et déjà été mis aux normes.

En **2020-2021**, la mise aux normes du collège de Cunlhat a été achevée et des travaux complémentaires d'accessibilité ont également été menés dans les collèges de Billom et Courpière.

Durant l'année scolaire **2021-2022**, des travaux de mise en accessibilité vont être finalisés au collège de Bourg Lastic et des études de projets sont lancées dans les collèges d'Arlanc et de Saint-Anthème.

Les transports scolaires adaptés en 2021 :
831 élèves pris en charge par un transport scolaire adapté (TSA)
315 circuits organisés entre une centaine de prestataires
87 remboursements d'abonnements de transports en commun
164 remboursements de frais kilométriques

Au total, **1 083** élèves en situation de handicap ont bénéficié d'une aide au transport. Le Conseil départemental a consacré **plus de 4,6** millions d'€ au fonctionnement des transports scolaires adaptés.

Aide aux projets éducatifs

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme consacre **400 000 €** de son budget pour soutenir les sorties scolaires.

4 600 collégiens sont invités chaque année à des matchs de l'ASM, du Clermont Foot et de la JAVCM.

11 411 tickets de cinéma sont payés à moitié prix.

7 collèges ont réalisé un projet environnemental grâce au soutien du Département, dans le cadre des Défis Collège Nature durant l'année **2018-2019**.

Soutien aux familles : tarification solidaire

Le Conseil départemental applique un système de tarification solidaire des services de restauration et d'hébergement dans les collèges publics, ainsi que des transports scolaires. L'objectif de ce système est de permettre une facturation plus équitable qui tienne compte des ressources de chaque famille. Ainsi, les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

Les collèges et la crise sanitaire

Depuis la rentrée scolaire **2020**, les établissements ont établi leur protocole sanitaire sur la base des consignes et préconisations nationales.
La collectivité a établi des fiches et des modes opératoires pour aider à assurer tous les nettoyages préconisés, mettre en place les sens de circulation, et adapter l'organisation des repas et des services de restauration.
Les chefs d'établissement ont également défini les mesures d'utilisation des classes, et d'une manière générale, l'essentiel des enseignements se déroule dans la même salle de classe, avec l'objectif de limiter le brassage des élèves.
Deux dotations de masques ont été effectuées par le Conseil départemental, à destination des collégiens, à la rentrée 2020 et à la rentrée des congés de Noël : ce sont ainsi plus de 60 000 masques qui ont été distribués (pour un montant total de 130 000 €).

Le renforcement des moyens humains auprès des établissements a été maintenu au maximum
Afin d'assurer la continuité de service (maintien de la restauration, maintien des protocoles de nettoyage) en cette période de pandémie, le Conseil départemental a maintenu son effort de remplacement systématique des personnels absents. Ainsi, sur la période de janvier à juillet **2021** ce sont **13 250** jours de remplacements qui ont été pourvus dans les collèges, pour une enveloppe budgétaire de **1 100 000 €**.

Afin de soutenir les établissements face à la crise sanitaire qui perdure et à l'obligation maintenue du port du masque, le Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Lionel CHAUVIN, a décidé de dédier un stock de masques à chaque collège, pour pallier d'éventuels oublis ou difficultés que des élèves pourraient rencontrer pour à s'en procurer.

Extension, rénovation, accessibilité : le Département investit pour une meilleure qualité de la vie scolaire

Pour offrir de meilleures conditions de scolarisation aux élèves puydômois, plusieurs chantiers de modernisation, de rénovation ou d'extension sont engagés chaque année sur les **57** collèges publics du département. Focus sur les dernières opérations réalisées ou en cours de finalisation.

1 - Collège Jean-Auguste Senèze, à Arlanc
Réaménagement du pôle artistique
Coût : 150 000 €

2 - Collège Joliot Curie, à Aubière
Construction d'un préau
Coût : 310 000 €

3 - Collège du Pavin, à Besse-et-Saint-Anastaise
Réfection de 8 salles de classes, des peintures des couloirs et de l'infirmerie, rénovation de 8 chambres de l'internat filles
Coût : 850 000 €

4 - Collège Willy Mabrut, à Bourg Lastic
Mise en accessibilité
Coût : 380 000 €

5 - Collège Jules Ferry, à Brassac les Mines
Réfection des sols de la laverie des locaux agents dans la partie demi-pension ; rénovation des peintures des murs des couloirs des 2e et 3e étages du bâtiment enseignement
Coût : 347 000 €

6 - Collège Champclaux, à Châtel-Guyon
Extension de l'établissement par la création d'une salle d'activités et d'un foyer pour les collégiens
Coût : 1 800 000 €

7 - Collège Baudelaire, à Clermont-Ferrand
Mise en place d'un self collaboratif
Coût : 160 000 €

8 - Collège Bellime, à Courpière
Création d'un préau
Coût : 70 000 €

9 - Collège Lucien Gachon, à Cunlhat
Mise en accessibilité
Coût : 470 000 €

10 - Collège René Cassin, à Manzat
Modernisation des toilettes dans la cour
Coût : 100 000 €

11 - Collège Condorcet, à Puy-Guillaume
Isolation du bâtiment technologie, sanitaires élèves, vie scolaire
Coût : 457 000 €

12 - Collège La Roche, à Saint Eloy les Mines : Aménagement du CDI et insonorisation du bâtiment externe
Coût : 342 000 €

CONTACT PRESSE

Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Vanessa Chartreux

Tél. 04 73 42 24 84 / 07 61 64 39 76

vanessa.chartreux@puy-de-dome.fr

© Valentin Uta

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT